

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **49 (1978)**

Heft 10: **Pages économiques**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PJ4

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 10 Octobre 1978

## SOMMAIRE

**Un président vous parle de l'économie**, SDES (277) ; **Un conseiller fédéral tire la sonnette d'alarme**, CSC (281) ; **Ce que les banques nous écrivent**, CS, UBS (282) ; **La situation est sérieuse**, par Bernard Müller (285) ; **Chronique économique** (287).

## Un président vous parle de l'économie

Dans l'allocution présidentielle qu'il a prononcée le 15 septembre écoulé à l'occasion de la 108<sup>e</sup> assemblée des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, M. Louis von Planta a notamment analysé la situation actuelle de l'économie et les problèmes intérieurs qui lui sont liés :

### Situation économique critique

Nous commettrions une grave erreur en minimisant la situation actuelle de notre économie. De nombreuses entreprises, et, dans certains cas, des secteurs économiques entiers sont plongés dans une situation critique en raison des circonstances extérieures défavorables et de l'évolution monétaire catastrophique surtout. Leur rentabilité s'est gravement détériorée et elles livrent actuellement un véritable combat pour assurer leur survie quand bien même ces difficultés n'apparaissent pas encore ni dans les statistiques de notre commerce extérieur ni dans celles qui sont relatives au nombre des chômeurs.

Parallèlement aux épreuves qui nous assaillent de l'extérieur, l'économie suisse doit faire face en même temps à des problèmes dont la maîtrise est détermi-

née en tout ou partie en Suisse. La politique financière et fiscale, la lutte contre l'inflation qui lui est proche, la politique sociale et celle des transports et de l'énergie en sont des exemples. L'orientation qui sera prise en ces domaines aura également une influence décisive à court et à moyen terme sur le développement ultérieur et l'allure générale de notre économie.

### Il faut préserver la valeur de l'argent

Nous avons toujours souligné que nous considérons l'inflation comme le mal le plus sournois et que nous attribuons à la lutte menée contre elle une priorité absolue. Il faut cependant reconnaître que ce n'est pas l'économie, mais en fin de compte l'Etat qui est un important fauteur d'inflation, car c'est lui qui promulgue les lois qui contribuent à élever les coûts de production et, partant, les salaires. C'est l'Etat qui, par sa politique de dépenses et par ses déficits surtout, crée des sources d'inflation et provoque la mise en route de la planche à billets. En tout état de cause, l'Etat est aussi l'employeur le plus important et son attitude en matière de politique des revenus a l'effet d'un précédent. Les augmenta-